



FORMATION

CALLIGRAPHIE-ENLUMINURE

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES

Réaliser des tracés de caractères variés en utilisant des techniques traditionnelles.

PROGRAMME

Module 1 Mise en application - réaliser un tracé simple : préparation de l'encre et du papier, réaliser des esquisses ou des croquis pour projeter le graphisme à produire, tracer des caractères de base de la calligraphie.

Module 2 Mise en application - réaliser des tracés plus complexes

Module 3 Mise en application - décorer à l'aide de techniques traditionnelles un manuscrit (enluminure)

MATERIEL ET MODALITES PEDAGOGIQUES

- ◇ Formation en présentiel
- ◇ Atelier interne équipé pour les travaux de calligraphie
- ◇ La petite taille des groupes permet au professionnel de s'adapter

A noter :

- Les fournitures sont à la charge du stagiaire

FORMATEURS

Sylvie GUINCHARD Calligraphe passionnée, expérimentée et formatrice

MODALITES D'EVALUATION

- ◇ Evaluation des acquis par le formateur
- ◇ Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITE

Vous pouvez solliciter la référente handicap dédiée, afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques : Isabelle TORRES PEREZ - 04 77 74 57 79



PUBLIC

- Particulier
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Artisan

PREREQUIS

- Pas de prérequis techniques

LIEU

Aux Ateliers et Conservatoire des M.O.F.

2 rue Jean Itard à ST-ETIENNE

DATES ET HORAIRES

Nous contacter au

04 77 74 57 79 ou par courriel

contact@ateliers-conservatoire-mof.com

TARIF

* Particulier : 10€ à 12€/heure

+ cotisation annuelle de 15€.

* Prise en charge possible selon votre statut (nous contacter)

DELAI D'ACCES

Si le seuil de 5 stagiaires est atteint, inscription possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

CONTACT

Service formation :

04 77 74 57 79

contact@ateliers-conservatoire-mof.com

SIRET: 38825737000022

Enregistré sous le n°
82420184542

ATELIERS ET CONSERVATOIRE DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE

2 et 4, rue Jean Itard 42 000 SAINT-ETIENNE - 04 77 74 57 79 - contact@ateliers-conservatoire-mof.com
Association loi 1901 - Avec le soutien financier :



MAJ le vendredi 18 juillet 2025